



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement
et du Fonds des Nations Unies
pour la population**

Distr. générale

Français
Original: anglais**Décision de principe****Session annuelle**

17-28 juin 2002, Genève

Point 13 de l'ordre du jour provisoire

Autres fonds et programmes**Programme des Volontaires des Nations Unies****Rapport de l'Administrateur****Éléments de décision**

En prenant note du présent rapport, le Conseil d'administration souhaitera peut-être également :

1. Se féliciter des activités menées dans le cadre du Programme des Volontaires des Nations Unies pendant l'exercice biennal 2000-2001 et du fait que pour la première fois, au moment où il célèbre son trentième anniversaire, il a déployé plus de 5 000 volontaires;
2. Saluer la contribution du Programme des Volontaires des Nations Unies qui a permis de sensibiliser la communauté internationale et le système des Nations Unies à l'importance du volontariat face aux problèmes de développement;
3. Prendre en compte le rôle joué par le Programme des Volontaires des Nations Unies qui favorise les échanges Sud-Sud et offre aux citoyens du monde une chance de participer à titre bénévole aux activités de l'ONU en faveur de la paix et du développement;
4. Rappeler l'importance du Fonds bénévole spécial qui permet au Programme des Volontaires des Nations Unies de continuer de mener des initiatives qui illustrent le rôle du volontariat et des volontaires dans le développement;
5. Saluer le rôle joué par le Programme des Volontaires des Nations Unies en tant que mécanisme de coordination de l'Année internationale des volontaires et l'inviter à continuer de valoriser, de faciliter, de coordonner et de promouvoir le volontariat.



Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1	3
II. Aperçu général des activités en 2000 et 2001	2-53	3
A. Principales caractéristiques et tendances.....	2-11	3
B. Activités relatives au Programme	12-38	5
C. Enseignements tirés des examens et évaluations	39-41	15
D. Consolidation des partenariats existants et constitution de nouveaux partenariats	42-45	16
E. 2001, Année internationale des volontaires : le rôle des Volontaires des Nations Unies en tant que centre de coordination	46-53	18
III. Gestion des ressources	54-66	21
A. Ressources financières	54-58	21
B. Volontaires	59-62	22
C. Gestion et administration	63-66	23
IV. Défis et opportunités	67-71	24
Annexes		
I. Aperçu statistique des Volontaires des Nations Unies		27
II. Tableau de planification des ressources des VNU		28
III. Contributions en espèces aux ressources des VNU pendant l'exercice biennal 2000-2001 ...		29

I. Introduction

1. Le présent rapport décrit les principaux aspects et réalisations du Programme des Volontaires des Nations Unies (VNU) au cours de l'exercice biennal 2000-2001 et met en lumière certains des défis qu'il conviendra de relever et des possibilités dont il faudra tirer parti. Les perspectives offertes par l'Année internationale des volontaires (2001) et déjà évoquées dans le rapport concernant le précédent exercice biennal, se sont concrétisées. L'Année internationale des volontaires n'a pas seulement eu sur l'environnement des activités de volontariat des retombées qui ont largement dépassé les attentes, elle a également permis de mettre dûment en lumière l'aspect bénévole des activités de développement du Programme des VNU. Le rapport décrit ces deux aspects en détail.

II. Aperçu général des activités en 2000 et 2001

A. Principales caractéristiques et tendances

2. L'année 2001, qui marque le trentième anniversaire du Programme des VNU, a constitué un tournant important pour l'organisation. Fort de 30 années d'expérience et de la collaboration de quelque 30 000 citoyens du monde qui ont servi les Nations Unies comme volontaires au service de la paix et du développement, le Programme a continué d'assumer son rôle de mécanisme de coordination de l'Année internationale des volontaires tout en développant ses propres activités. Le Programme a ainsi pu prendre mieux conscience de l'intérêt du volontariat et du rôle économique important qu'il joue sur le plan social ainsi que de la contribution qu'il apporte à la cohésion sociale du fait qu'il renforce la confiance et les échanges entre les individus.

3. Le Programme est aujourd'hui mieux placé que jamais pour devenir la voie d'accès des citoyens à l'ONU, c'est-à-dire leur offrir un point d'entrée leur permettant de s'associer aux activités de l'Organisation, qu'ils peuvent rattacher à celles qu'ils mènent au sein de leurs propres communautés. L'Année internationale des volontaires a également permis aux Volontaires de réaliser qu'ils faisaient partie d'un mouvement qui touche chaque pays, chaque culture et chaque religion, et ce quel que soit le nom qu'on lui donne dans les différentes cultures.

4. Au coeur de ces caractéristiques et de ces tendances, apparaît de toute évidence le besoin urgent de remédier au problème de la pauvreté et d'intégrer dans les stratégies de réduction de la pauvreté des mesures permettant de traiter aussi bien ses causes profondes que ses effets. Dans presque toutes les sociétés, l'entraide et partant, l'auto-assistance, représente la plus fondamentale des valeurs. Cette entraide peut prendre des formes multiples : de la participation à des sociétés funéraires aux patrouilles dans les rues pour les rendre plus sûres; de la réparation des toits de maisons endommagées après une tempête aux soins de proximité aux victimes du VIH/sida. Il convient d'intégrer cet extraordinaire réservoir de compétences, d'énergie et de savoir local au développement et aux stratégies de coopération en faveur du développement à l'échelon national et international.

5. Pendant les préparatifs de l'Année internationale des volontaires, il est ainsi devenu de plus en plus évident pour le Programme des Volontaires que sa mission en tant qu'entité bénévole des Nations Unies devait prendre une nouvelle signification,

c'est-à-dire que le rôle joué par le Programme comme mécanisme de coordination et ses activités ordinaires de mobilisation de volontaires étaient complémentaires et synergiques. L'Année internationale des volontaires a permis aux Volontaires d'acquiescer une plus grande notoriété grâce au soutien apporté aux initiatives prises à l'échelon international, régional et national. Cet événement leur a également permis d'être en prise plus directe avec les besoins des pays en matière de volontariat et certains partenaires clés dans les pays du Nord et du Sud. Ces nouveaux appuis sont importants et vont bien au-delà de la base de partenariats que les Volontaires avaient établie précédemment. Il convient de dûment tirer parti de cette base pour améliorer encore l'impact du Programme au cours des prochaines années.

6. On a noté dans ce contexte que le nombre de missions accomplies et les effectifs engagés avaient continué d'augmenter au cours de l'exercice biennal 2000-2001. Le Programme des VNU a continué de faire de la coopération dans le domaine du développement son axe d'intervention principal, mais les activités dans les domaines de l'assistance humanitaire, des secours d'urgence, de la consolidation de la paix et de l'assistance électorale ont continué de prendre de l'ampleur.

7. L'annexe I au présent rapport fournit des données statistiques sur les activités menées dans le cadre du Programme des VNU. Elle indique le nombre de missions accomplies dans les différentes régions par des volontaires internationaux ou nationaux, ainsi que les effectifs engagés, ventilés par pays d'origine et par sexe. Les données font apparaître l'augmentation continue évoquée ci-dessus. Certains aspects marquants sont décrits ci-après.

8. Dans l'ensemble, il y a eu 677 missions de plus (soit 14 %) en 2001 qu'en 1999 (dernière année de l'exercice précédent). Les effectifs engagés ont également augmenté de 16 %, passant de 4 383 personnes en 1999 à 5 090 en 2001. L'importance des effectifs engagés au Kosovo et au Timor oriental explique l'augmentation exceptionnelle constatée en Europe et dans la Communauté d'États indépendants ainsi que dans la région de l'Asie et du Pacifique. La diminution en valeur absolue du nombre de missions accomplies en Afrique résulte principalement de l'achèvement des missions d'assistance électorale au Nigéria et en République centrafricaine durant l'exercice précédent et du démantèlement de la Mission d'observation des Nations Unies en Angola (MONUA).

9. Au cours de l'exercice considéré, le Programme a dépêché des Volontaires représentant un nombre record de 160 nationalités dans 140 pays. Ces chiffres illustrent bien la possibilité unique qu'offre le Programme à des personnes de tous les pays de participer à l'action de l'ONU en faveur de la paix et du développement. La plupart des Volontaires (66 % en 2001) provenaient de pays en développement, et 60 % d'entre eux avaient été affectés hors de leur pays d'origine. Le Programme des VNU a donc continué de représenter un exemple concret de la coopération Sud-Sud.

10. Les connaissances spécialisées et l'expérience des Volontaires internationaux ou nationaux sont demeurées un moyen efficace de renforcer les capacités, de mieux assurer la durabilité, d'offrir des possibilités d'établir des liens entre différentes nationalités et de promouvoir l'esprit du volontariat et de la solidarité internationale. Comme l'indique le tableau en annexe, le nombre de missions effectuées par des Volontaires dans leur propre pays a encore augmenté.

11. Les effectifs féminins des Volontaires sont passés en valeur absolue de 1 572 personnes en 1999 à 1 883 en 2001, soit une augmentation de 20 %. Le Programme

ayant pour objectif de garantir la plus forte participation possible de femmes, il est intéressant de constater que le pourcentage de femmes engagées dans les domaines traditionnellement réservés aux hommes que sont les secours d'urgence, l'assistance humanitaire, le maintien de la paix et les processus électoraux, est passé de 30 à 34 % au cours de la période considérée. Le pourcentage de volontaires féminines affectées à des missions relatives au développement a également augmenté, le rapport étant de 39 femmes pour 61 hommes, proche de l'objectif du Programme des VNU qui est d'atteindre un rapport femmes/hommes situé entre 40/60 et 60/40.

B. Activités relatives au Programme

12. L'aperçu général des activités et des résultats du Programme des VNU porte sur les objectifs, sous-objectifs et domaines d'intervention stratégiques énoncés dans le cadre de résultats stratégiques du PNUD. Ce cadre s'est révélé être un instrument fort utile pour le Programme des VNU qui peut ainsi présenter les résultats de ses activités. Il lui permet aussi de mesurer la valeur ajoutée qu'apportent les Volontaires aux activités de l'ONU, ainsi que le montrent bon nombre des exemples d'activités mentionnés dans le présent rapport. Pendant la période considérée, des mesures ont été prises en collaboration avec le Siège et les bureaux de pays du PNUD pour faire en sorte que les résultats des activités du Programme dans les pays soient mieux mis en évidence dans le rapport annuel axé sur les résultats présenté par le PNUD.

1. Mise en place d'un environnement propice à un développement humain durable

13. Le volontariat est un élément important d'une gouvernance et d'un développement social et économique efficaces. Même s'il représente un réservoir extraordinaire de compétences, d'énergie et de savoir local, on le considère rarement comme une ressource stratégique sur laquelle la politique des pouvoirs publics peut avoir une influence positive. En améliorant l'efficacité des programmes nationaux et en en élargissant la portée, les volontaires peuvent contribuer à ancrer ces initiatives dans la réalité des collectivités. La difficulté consiste donc à exploiter cette ressource stratégique de manière à pouvoir intégrer la formulation et l'application des politiques nationales de façon synergique. Au cours de la période considérée, les Volontaires sont intervenus dans des domaines clés pour favoriser la mise en place d'un environnement propice à un développement humain durable, notamment en collaborant aux processus de décentralisation; en faisant campagne en faveur des droits de l'homme; et en apportant leur aide lors d'opérations électorales, qui ont représenté plus d'un tiers des missions menées dans le cadre du Programme.

14. Le Programme a continué d'appuyer les processus de décentralisation qui encouragent la participation des collectivités à la gestion des affaires publiques et leur responsabilisation. Les activités locales des Volontaires sont venues compléter les activités menées à l'échelon national par le PNUD en ce qu'elles ont facilité la mise en oeuvre des politiques et permis de fournir les données d'expérience nécessaires à leur formulation et à leur suivi. L'exemple de la Gambie illustre bien la façon dont le travail des Volontaires a favorisé les processus de gouvernance participative. Pour aider les autorités locales chargées de l'application du programme national de décentralisation, les Volontaires ont collaboré avec des équipes d'assistance pluridisciplinaires afin de sensibiliser au processus de réforme,

notamment la création et l'enregistrement de comités de développement communautaire élus, et aux rôles et responsabilités civiques au sein des nouvelles structures publiques locales. À l'échelon local, les Volontaires ont apporté leur concours à la création de plus de 200 comités de ce type et les ont aidés à mener à bien leurs activités de développement. Ils ont également contribué à la réalisation d'enquêtes de référence portant sur des domaines tels que la santé, l'éducation, l'approvisionnement en eau et l'agriculture dans près de 150 villages, l'objectif étant de faire en sorte qu'il soit tenu compte des données recueillies dans les plans de développement élaborés par les autorités locales, d'orienter le processus de renforcement des capacités et de fournir un point de référence pour les activités de suivi et d'évaluation futures. Toutes ces activités s'inscrivent dans un cadre législatif gouvernemental qu'il est prévu d'adopter au moment de l'achèvement du présent rapport.

15. S'agissant de l'objectif général du PNUD en matière de gouvernance, les Volontaires ont également permis de renforcer l'efficacité du secteur public et de le responsabiliser davantage. C'est ainsi qu'en Ouganda, des Volontaires avocats et spécialistes des audits financiers affectés au Bureau du Contrôleur général du Gouvernement ont formé du personnel à l'audit, au suivi financier et à l'instruction des affaires de corruption et de fraude. Les Volontaires ont notamment donné des conseils pratiques sur la façon de rassembler des preuves, d'informer les témoins, de constituer des dossiers, de présenter les faits et de traiter les procédures d'appel. Jusqu'à présent, un certain nombre d'affaires de fraude retentissantes dans le secteur public ont été jugées, ce qui a permis de redonner confiance dans la transparence du secteur public.

16. La confiance qu'inspirent les Volontaires dans leur travail, notamment de par leur relation avec l'ONU, a été un élément important dans le domaine des droits de l'homme. Pendant la période considérée, les Volontaires ont entrepris des activités aussi bien à l'échelon international que national. Le programme intitulé « Renforcement des droits de l'homme » (HURIST), lancé par le PNUD et le Haut Commissariat aux droits de l'homme, appuie l'élaboration de plans d'action relatifs aux droits de l'homme et l'adoption d'une démarche concernant la programmation des activités de développement fondée sur ces droits. Des Volontaires affectés à 18 bureaux de pays du PNUD ont participé à l'intégration de cette démarche. Ils ont organisé des séances d'information sur les droits de l'homme à l'intention des équipes locales de l'ONU, des ateliers internes sur l'intégration des droits de l'homme dans les activités de développement et des missions de formulation du Haut Commissariat et mis au point des modules de formation. S'appuyant sur les résultats d'un projet de prise en compte des sexospécificités lancé par le PNUD, le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) et le Programme des VNU au cours du précédent exercice biennal, les Volontaires ont mis en place et géré un réseau de volontaires servant dans le cadre du programme HURIST afin de favoriser l'échange d'informations et l'acquisition de connaissances.

17. À l'échelon national et toujours dans le cadre du programme HURIST, les Volontaires ont contribué à renforcer les capacités locales de promotion et de protection des droits de l'homme. Ainsi, en Mongolie, des Volontaires de régions reculées ont recueilli, en collaboration avec leurs communautés, des données sur des questions relatives aux droits de l'homme et contribué à l'établissement de liens entre les autorités locales et la société civile. Cela a permis de jeter les bases d'un

élargissement du projet dans le cadre duquel les Volontaires ont formé des fonctionnaires aux questions relatives aux droits de l'homme, et facilité l'accès du public à l'information et l'élaboration à l'échelon provincial de plans d'action relatifs aux droits de l'homme. Au Guatemala, des Volontaires, tant internationaux que nationaux, constituent depuis un certain nombre d'années l'armature de la Mission de vérification des Nations Unies au Guatemala (MINUGUA) dans les districts et au niveau local. Dans le même temps, les Volontaires ont participé à des initiatives du PNUD visant à appuyer le processus de paix en contribuant à renforcer les capacités des organisations locales et nationales en matière de formation et de sensibilisation aux questions relatives aux droits de l'homme. Dans cette perspective, on a accordé une importance particulière à la participation, aux droits et au rôle de premier plan des femmes, autochtones en particulier, dans les organisations locales, afin de faciliter leur participation au débat politique national. Tout aussi importantes sont les activités des Volontaires qui ont contribué à rétablir des formes de volontariat et d'initiatives personnelles qui avaient caractérisé la vie locale traditionnelle avant la guerre civile.

18. La faculté qu'ont les Volontaires d'appuyer les processus électoraux en rassemblant des volontaires qualifiés et expérimentés d'origine et de culture différentes chargés d'oeuvrer principalement à l'échelon local, compte pour beaucoup dans le bon déroulement des élections. Dans le même temps, il s'agit d'une chance unique pour les citoyens du monde de participer à l'action de l'ONU en faveur de la paix et du développement. Au cours de la période considérée, des Volontaires représentant plus de 65 nationalités ont apporté leur concours à la communauté internationale en fournissant une assistance électorale au Bangladesh, aux Comores, à la Côte d'Ivoire, à Fidji, au Guyana, à Haïti, au Kosovo, à Sao Tomé-et-Principe, au Suriname et au Timor oriental. Les élections municipales qui ont eu lieu au Kosovo en octobre 2000 ont constitué l'opération la plus importante. Les 450 Volontaires des Nations Unies mobilisés pour l'occasion ont représenté 80 % de l'équipe spéciale d'enregistrement mixte de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) et de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). Ils ont joué un rôle essentiel dans l'inscription de plus d'un million d'électeurs au Kosovo et de 150 000 autres Kosovars d'Albanie, de Macédoine et du Monténégro. Au Timor oriental, les Volontaires ont joué un rôle important dans le processus d'inscription qui a débouché sur les premières élections nationales tenues le 30 août 2001. Ces élections, organisées pour désigner l'assemblée constituante, illustrent bien les efforts déployés par les Volontaires pour renforcer les capacités locales. Lors de l'exercice biennal précédent par exemple, les consultations populaires sur la question de l'indépendance avaient été organisées presque exclusivement par un personnel international, composé pour la plupart de quelque 480 Volontaires responsables des élections dans les circonscriptions. En revanche, les élections de 2001 ont été organisées en grande partie par des ressortissants du Timor oriental qui avaient été préalablement formés par leurs homologues Volontaires des Nations Unies. Même si les 284 Volontaires qui ont prêté leur concours au processus électoral représentaient encore un effectif international important, leur nombre était bien inférieur à celui du référendum de 1999, et leur mission mettait davantage l'accent sur la responsabilisation du peuple du Timor oriental. Au moment de l'achèvement du présent document, les Volontaires sont passés à la phase suivante en matière de renforcement des capacités électorales. Pour les élections présidentielles d'avril 2002, on a demandé au Programme des VNU de ne recruter

que 150 volontaires internationaux. On l'a toutefois également prié de s'occuper de 150 responsables nationaux d'opérations électorales ayant déjà bénéficié d'une formation et devant s'acquitter des mêmes mandats et responsabilités que leurs homologues.

2. Lutte contre la pauvreté

19. La possibilité de donner à tous les membres d'une communauté les moyens d'influer sur leur propre processus de développement et d'y participer guide les activités destinées à réduire la pauvreté et à améliorer le sort des populations. À l'appui du PNUD et d'autres programmes axés sur la lutte contre la pauvreté, des équipes de Volontaires des Nations Unies recrutés sur les plans national et international ont pris part, durant la période considérée, à des initiatives lancées par des localités dans plus de 43 pays. Environ 20 % des tâches qui leur ont été confiées ont porté sur ce domaine d'activité.

20. Le renforcement des institutions locales et la promotion du contrôle et de la participation font partie intégrante des stratégies de réduction de la pauvreté. Les activités menées par les Volontaires des Nations Unies au Mozambique constituent un excellent exemple de la manière dont ils peuvent appuyer l'action menée par les pouvoirs publics dans ce domaine. Agissant en collaboration étroite avec les organisations non gouvernementales et communautaires, les Volontaires ont aidé ces dernières à recenser les besoins, à planifier les activités, à suivre leur mise en oeuvre et à évaluer les résultats obtenus. Sur le plan technique, ils ont fourni des services consultatifs, offrant notamment une formation dans les domaines de la gestion des microentreprises, de la production végétale, de l'élevage et de l'artisanat. L'élan apporté par les Volontaires a suscité la formation de nouvelles associations communautaires regroupant quelque 500 membres. Cela s'est en outre traduit par une amélioration de la coordination entre les ONG, les entreprises et les administrations locales, une meilleure maîtrise par les communautés de leur propre développement et des possibilités accrues de créer de nouvelles sources de revenus. Le renforcement des capacités des groupes visés a été démontré lorsqu'à la suite des inondations qui ont ravagé le Mozambique en 2000 et 2001, la plupart des ONG partenaires ont été en mesure d'intervenir de manière adaptée et efficace pour venir en aide aux sinistrés.

21. Ayant pour mission de promouvoir la coopération interrégionale Sud-Sud, les Volontaires des Nations Unies ont aidé les organismes locaux et régionaux à se doter de moyens accrus dans le cadre du Programme d'action de la deuxième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique. C'est ainsi, qu'en Afrique de l'Ouest, des Volontaires venant d'Asie ont associé leurs efforts à ceux de l'Association pour le développement de la riziculture en Afrique de l'Ouest en vue d'introduire une variété de riz hybride au moyen d'une méthode de sélection des variétés fondée sur la participation, qui encourage les agriculteurs à comparer les modes de croissance des variétés nouvelles et traditionnelles sur de petites parcelles de terrain. Ils ont coordonné les travaux de recherche menés à cet égard dans les 17 pays membres de l'Association, facilité la collecte de données informatisée et offert une formation aux membres des associations d'agriculteurs et aux agents de développement agricole. Cette nouvelle variété, qui combine un rendement élevé et des cycles végétatifs plus courts, a permis aux agriculteurs d'accroître leurs revenus et a contribué à prévenir les pénuries alimentaires qui surviennent souvent en août et en septembre. De plus, les agricultrices, qui représentent près de 80 % des

bénéficiaires du programme, ont vu leur charge de travail sensiblement réduite et ont ainsi pu se consacrer à d'autres activités.

22. Compte tenu du rôle particulier que les jeunes peuvent jouer dans le mode de développement de leur société et de la nécessité de tirer parti de ces potentialités, les Volontaires des Nations Unies ont lancé des projets pilotes, qui sont financés au moyen du Fonds bénévole spécial pour les Volontaires des Nations Unies, en vue d'étudier les possibilités de mobiliser la jeunesse et de l'associer aux initiatives visant à réduire la pauvreté, en s'appuyant sur une culture de bénévolat et en l'encourageant. Un certain nombre d'exemples précis témoignent du rôle qu'ils ont joué pour développer ces potentialités : en offrant aux jeunes diplômés la possibilité de travailler comme bénévoles, en apportant leur concours à la mise en oeuvre de programmes axés sur les jeunes des zones rurales et en aidant les organes gouvernementaux à mettre au point des programmes destinés aux jeunes.

23. Au Guatemala et au Nicaragua, par exemple, les Volontaires des Nations Unies ont forgé un partenariat avec les universités en vue d'encourager les jeunes diplômés à participer bénévolement à des activités de développement visant à réduire la pauvreté. Quelque 60 diplômés ont à ce jour apporté leur soutien à des activités axées sur la planification des secours en cas de catastrophe et sur l'amélioration de l'habitat dans des villages reculés. Outre les avantages immédiats retirés par les communautés concernées, cette initiative a favorisé le développement d'un sens de la solidarité et de l'entraide entre les étudiants, dont bon nombre n'avaient auparavant eu que peu de contacts avec les populations rurales pauvres de leur propre pays. Au Bangladesh, les Volontaires des Nations Unies ont joué un rôle déterminant en dispensant aux associations de jeunes des conseils concernant la planification et la mise en oeuvre d'activités au niveau local. À la fin de l'exercice biennal, ces associations avaient lancé plus de 300 initiatives portant notamment sur la réfection de routes, la plantation d'arbres et la construction de latrines; elles avaient également permis à plus de 2 000 femmes et enfants de bénéficier de soins de santé et aidé quelque 3 000 femmes à toucher un revenu grâce à des activités rémunératrices à petite échelle. En Azerbaïdjan, la participation des jeunes à des activités bénévoles a contribué à leur inculquer le sens des responsabilités à l'égard de leur communauté et à les associer de manière plus active à leur développement. Les Volontaires des Nations Unies ont participé, en collaboration étroite avec les administrations locales, au lancement de campagnes de sensibilisation menées auprès de la population et des groupes de jeunes et ont contribué à recenser les possibilités qui s'offrent aux jeunes de développer leurs compétences et de les mettre à profit grâce au bénévolat. Les activités menées durant la période considérée ont notamment porté sur la dispense de cours dans les orphelinats, l'enseignement de l'anglais aux personnes déplacées et la fourniture de soins aux handicapés. De plus, à la suite d'une campagne de sensibilisation consacrée au bénévolat et menée au sein des universités, dans les centres de jeunes et auprès des médias, 3 200 étudiants et jeunes ont postulé pour participer aux activités menées dans le cadre de ce projet. Comme un certain nombre d'études l'ont démontré, la participation des jeunes à des activités bénévoles augure bien de l'importance qu'ils accorderont tout au long de leur vie au volontariat.

24. Les Volontaires des Nations Unies ont poursuivi leurs activités de programme en coopération avec le PNUD et le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) en vue de faire face à l'épidémie de VIH/sida. Suite à l'action efficace menée par des volontaires séropositifs dans plusieurs pays

d'Afrique, des initiatives semblables ont été lancées dans huit pays d'Asie et des Caraïbes, à savoir : le Cambodge, Cuba, le Guyana, Haïti, la Jamaïque, la République dominicaine, le Suriname, et la Trinité-et-Tobago. La participation de Volontaires des Nations Unies, eux-mêmes séropositifs, a continué de jouer un rôle utile dans la mise en place de réseaux d'échange entre les personnes touchées par le VIH/sida et aidé les groupes d'auto-assistance à se doter de moyens accrus pour pouvoir faire face aux conséquences sociales et économiques de l'épidémie au niveau local. Dans les Caraïbes, par exemple, les Volontaires des Nations Unies ont contribué à développer les réseaux de personnes touchées par le VIH/sida et à leur faire prendre conscience du rôle important qu'elles peuvent jouer au sein de la société. Ils ont encouragé la transmission de l'information par les malades eux-mêmes, facilité leur accès aux soins de santé, sensibilisé les avocats et les juges aux droits des personnes victimes du VIH/sida, prêté leur appui et fourni des renseignements dans les prisons en vue d'enrayer la propagation alarmante du VIH/sida en milieu carcéral. Le fait d'offrir à ces volontaires la possibilité de jouer un rôle actif en transformant leur propre vie et celle des autres, plutôt que d'accepter d'être stigmatisés en tant que groupe, a également été très important.

25. Dans le cadre d'un effort plus large de sensibilisation mené tant à l'échelle nationale qu'internationale, les Volontaires des Nations Unies se sont assurés le concours de l'ancien Président du Ghana, Jerry Rawlings, qui a été invité par le Secrétaire général à exercer les fonctions de Personnalité éminente pour l'Année internationale des Volontaires de 2001 (voir par. 53), et qui, dans le cadre de la campagne de sensibilisation des Volontaires contre le sida en Afrique, s'est rendu au Botswana, en Éthiopie, en Guinée, au Kenya et en République-Unie de Tanzanie et a assisté à la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés tenue à Bruxelles en mai 2001. Ses apparitions publiques lui ont permis de mener une action élargie auprès des dirigeants politiques, des jeunes et des militaires et ont contribué à encourager tant les organisations de la société civile que les gouvernements de ces pays à intensifier leurs activités de sensibilisation.

26. Dans le rapport qu'il a présenté à l'Assemblée du Millénaire, le Secrétaire général a mis en exergue le rôle important joué par les technologies de l'information et de la communication (TIC) dans la lutte contre la pauvreté. À l'appui de cette initiative, le PNUD a examiné les possibilités qu'offrent ces technologies pour créer des sources de revenus, améliorer l'accès à l'éducation et faciliter l'échange d'informations et de connaissances. Les Volontaires des Nations Unies se sont à cet égard employés à combler la fracture numérique en menant des activités dans le cadre du Service de l'informatique des Nations Unies (voir par. 44). Au cours de l'exercice biennal, ils ont participé à des activités allant de la création de réseaux d'information à la mise en place de télécentres communautaires fondés sur le bénévolat, dans plus de 35 pays.

27. En Jordanie, les Volontaires des Nations Unies ont contribué à la mise en place d'un réseau de télécentres communautaires où les habitants des régions reculées peuvent recevoir une formation aux TIC et accéder à l'Internet. Ces télécentres, qui font partie de la stratégie adoptée par le Gouvernement pour encourager le recours à ces technologies, ont été conçus sur le modèle d'une initiative pilote menée avec succès par le PNUD, avec l'aide des Volontaires des Nations Unies, dans des localités égyptiennes n'ayant guère accès aux moyens d'information. D'après une évaluation récente, la contribution positive généralement apportée par les Volontaires des Nations Unies a résidé dans leur capacité de transformer ces

télécentres pour en faire des centres axés sur le développement dans lesquels les TIC sont rapidement devenues des outils de collecte et d'application des connaissances plutôt qu'une fin en soi.

28. Dans le cadre de l'assistance apportée par le PNUD au Gouvernement bhoutanais, les Volontaires des Nations Unies ont contribué à faciliter l'accès d'une large partie de la population aux TIC. Ainsi, au titre de l'action menée en vue de doter certains ministères techniques d'outils informatiques, ils ont prodigué des conseils s'agissant des plans stratégiques destinés à encourager le recours aux TIC, fourni des indications concernant les applications utiles de ces technologies et dispensé une formation portant sur les communications et la conception de sites Web. Afin d'aider les établissements d'enseignement supérieur, ils ont mis au point un cours de formation aux technologies de l'information à l'intention des enseignants stagiaires, conçu des manuels d'informatique et organisé un stage de formation en cours d'emploi pendant les vacances. Des activités de sensibilisation ciblées et des cours de formation dans des domaines spécialisés ont également été organisés à l'intention des jeunes et de l'ensemble de la population.

3. Situations de développement particulières

29. Dans un monde marqué par l'incertitude, le bénévolat constitue un cadre solide pour rétablir des liens entre des personnes qui se trouvent désunies. Les activités bénévoles, qui se fondent sur les principes fondamentaux de la solidarité, de la coopération et de la réciprocité, peuvent jouer un rôle majeur dans la promotion de la réconciliation et de la reconstruction, ainsi que dans l'instauration ou le rétablissement de la confiance dans des sociétés qui viennent de sortir d'une crise. Dans le cadre des efforts qui sont déployés en vue d'aider les pays qui connaissent une situation de développement particulière, les activités menées par les Volontaires des Nations Unies au cours de l'exercice biennal ont porté sur le maintien et la consolidation de la paix, la réconciliation, le remise sur pied des capacités nationales, le redressement de l'économie et les activités de secours axées sur la reconstruction et le relèvement à la suite de catastrophes naturelles ou causées par l'homme. Durant la période considérée, environ 30 % de l'ensemble des tâches confiées aux Volontaires des Nations Unies ont porté sur ce domaine d'activité.

30. Au cours de la période 2000-2001, les Volontaires des Nations Unies ont participé à des missions humanitaires et à des opérations de secours dans plus de 45 pays, les plus importants ayant eu pour cadre les Balkans et la région des Grands Lacs. La plupart des Volontaires ont été affectés à des opérations menées par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et le Programme alimentaire mondial (PAM). En 2000, le HCR a décerné la Médaille Nansen aux Volontaires des Nations Unies en hommage aux 1 500 volontaires qui ont oeuvré au service du HCR durant ces 10 dernières années. Cette prestigieuse récompense est décernée chaque année à des personnes ou à des groupes qui se sont distingués dans le cadre de l'action qui est menée en faveur des réfugiés.

31. La participation des Volontaires des Nations Unies aux opérations lancées sous les auspices du Département des opérations de maintien de la paix du Secrétariat de l'ONU a continué d'être un domaine d'activité important dans le cadre de l'aide qui est apportée aux pays se trouvant dans une situation de développement particulière. Au cours de la période considérée, les Volontaires des Nations Unies ont pris part à

huit missions de paix organisées en Bosnie-Herzégovine, en Érythrée, au Guatemala, en Haïti, au Kosovo, en République démocratique du Congo, en Sierra Leone et au Timor oriental. Au total, près de 1 600 Volontaires ont été affectés à des missions en 2000 et plus de 1 700 en 2001. Les contributions particulières qu'ils ont apportées aux opérations de paix des Nations Unies ont été mises en lumière dans le rapport du Groupe d'étude sur les opérations de maintien de la paix, connu sous le nom de rapport Brahimi (A/55/305-S/2000/809). Au paragraphe 142 du rapport, le Groupe d'étude a souligné que les Volontaires avaient « montré traditionnellement combien ils étaient dévoués et compétents » et que « les organes délibérants avaient encouragé un recours plus large aux Volontaires des Nations Unies dans les opérations de maintien de la paix, en raison de leur performance passée exemplaire ». En réponse aux recommandations formulées par le Groupe d'étude, le Département des opérations de maintien de la paix a élaboré une stratégie générale de recrutement de l'ensemble du personnel civil affecté aux opérations de maintien de la paix. Sur l'invitation du Département, un représentant des Volontaires des Nations Unies a été nommé membre à part entière de l'équipe de travail chargée d'élaborer la stratégie. Il est établi dans cette nouvelle stratégie que le caractère unique du Programme des Volontaires des Nations Unies, la raison de sa force et de ses avantages comparatifs résident dans l'esprit de bénévolat sur lequel il est fondé. Il y est de surcroît confirmé que le volontariat représente pour les populations un moyen important de participer au processus de développement social et de s'entraider dans ce cadre. Sachant que les avantages offerts par les Volontaires des Nations Unies doivent être considérés comme allant au-delà d'une formule de recrutement du personnel, il est établi comme principe que les Volontaires des Nations Unies feront toujours partie intégrante des opérations des Nations Unies faisant intervenir du personnel civil, et bénéficiant de conditions de service particulières.

32. Aider à combler le fossé existant entre les opérations de secours et les activités de développement est un autre domaine d'activité pour lequel la participation des Volontaires des Nations Unies s'est révélée utile pour promouvoir la reconstruction et le relèvement. Au Timor oriental, par exemple, ils n'ont pas seulement joué un rôle déterminant lors du premier référendum national (voir par. 18), mais également participé à tous les aspects du développement, de même qu'à la reconstruction du pays et au renforcement de ses capacités. Étant chargés des activités en matière de communication de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) et agissant en tant que conseillers auprès de l'Administration transitoire du Timor oriental (ATTO), les Volontaires des Nations Unies, qui représentent 140 catégories professionnelles, ont appuyé les activités menées à l'échelle des districts et au niveau local, qui sont allées de l'assistance fournie aux réfugiés ayant fui les violences survenues à la suite du référendum à l'aide à la reconstruction du secteur public, notamment, l'administration, les services de santé et l'enseignement. Ils ont également aidé à remettre sur pied les services des douanes et de l'immigration et ont élaboré des stratégies d'appui à la production agricole. Durant la période considérée, près de 900 Volontaires venant de 106 pays ont participé à des activités de développement dans le cadre de l'ATNUTO. Compte tenu du rôle avéré joué par les Volontaires dans le renforcement des capacités au niveau local, il est prévu que quelque 250 Volontaires continueront d'oeuvrer, de concert avec les nouvelles autorités nationales, à l'amélioration de ces capacités dans les domaines économique, social et administratif.

33. Au lendemain de conflits internes, les tensions subsistent souvent du fait du manque de confiance. Dans de telles situations, le volontariat s'est révélé être un élément déterminant permettant d'encourager l'instauration de la confiance et de créer des liens entre les membres de groupes opposés. En Bosnie-Herzégovine, par exemple, les Volontaires des Nations Unies ont travaillé avec des jeunes issus des communautés croates, serbes et bosniennes en vue d'encourager la concorde et la coopération. Ils ont organisé des camps d'été intercommunautaires, dans lesquels des centaines de jeunes ont appris à surmonter les obstacles qui les séparent. La gestion de programmes radiophoniques pilotes et d'un site Web conçus en coopération avec l'Organisation des Nations Unies pour la science, l'éducation et la culture (UNESCO) a été confiée à des jeunes afin qu'ils communiquent avec les jeunes issus des autres communautés. De plus, l'équipe de Volontaires des Nations Unies a offert à des facilitateurs locaux une formation en matière de règlement des conflits et d'instauration de la confiance et elle a créé un fonds en faveur de la réconciliation en vue d'encourager les groupes qui s'opposent à soumettre des propositions conjointes visant à mettre en oeuvre des activités communautaires. Quelque 1 600 personnes ont jusqu'à présent bénéficié de ce fonds. Les activités financées au moyen de ce fonds visent de manière générale à favoriser la participation et le bénévolat des groupes communautaires concernés, notamment, les associations de parents et d'enseignants, les centres de jeunes et les groupes qui militent contre l'usage des drogues. Il est ressorti d'une étude indépendante portant sur la participation des volontaires au règlement des conflits et au rétablissement de la confiance, réalisée en 2000, que les méthodes de travail des Volontaires des Nations Unies étaient généralement discrètes, et n'étaient pas perçues comme menaçantes et qu'elles se caractérisaient par leur souplesse, leur adaptabilité et leur ouverture. Investis de l'autorité de l'ONU, mais oeuvrant dans le cadre informel d'une ONG, les Volontaires des Nations Unies donnent à l'ONU la possibilité d'intervenir dans des régions et sur des questions qui ne relèvent pas toujours de son domaine d'action.

34. Les Volontaires ont en outre un rôle déterminant à jouer dans les interventions en cas de catastrophe et la planification des secours. Les efforts qu'ils déploient en vue de compléter l'action menée par le PNUD dans l'État du Gujarat témoignent du rôle important joué par le bénévolat pour assurer la transition entre les activités de secours d'urgence et les mesures à plus long terme portant sur la reconstruction et la planification des secours. Après le tremblement de terre qui a touché l'État du Gujarat, des volontaires nationaux ont été mobilisés pour apporter les premiers secours et un soutien psychologique, construire des abris, remettre en état les systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement et conseiller les populations sinistrées sur leurs droits à bénéficier du régime public d'indemnisation dans certaines des localités les plus durement frappées. Lorsque les problèmes les plus urgents ont été réglés, les Volontaires des Nations Unies ont participé à une variété d'activités telles que la présentation de projets témoins de maisons antisismiques, la réalisation d'études sur quelque 500 barrages et les travaux de réparation qui se sont ensuivis.

4. Les femmes et l'environnement

35. L'un des grands volets du Sommet mondial pour le développement durable, qui se tiendra à Johannesburg du 26 août au 4 septembre 2002, est la recherche de nouvelles voies permettant de transformer d'une vision en une réalité le

développement durable et, dépassant le stade de l'analyse des problèmes, de prendre des mesures concrètes sur le terrain. Cela n'est possible qu'avec le soutien actif des populations. Du reste, aucune action d'ampleur nationale en faveur du développement durable ne saurait aboutir sans la participation massive de volontaires. À cet égard, on connaît bien, à présent, le lien entre la pauvreté et la dégradation de l'environnement, et l'on a conscience que le poids des menaces contre la diversité biologique pèse plus fortement sur les femmes. Lorsqu'on établit un rapport sur les activités des Volontaires dans les domaines intersectoriels de la conservation de l'environnement et de l'égalité des sexes, il importe de souligner que le Programme des Volontaires continue de tenir compte de ces questions dans ses activités menées à l'échelon local. Outre que les questions du rôle des femmes et de l'environnement font expressément partie des attributions de 3 à 4 % des Volontaires, on trouvera ci-dessous deux exemples parmi d'autres, qui illustrent l'apport des Volontaires des Nations Unies dans ces deux domaines d'intervention.

36. Au Rwanda, dans le cadre de l'action menée par le Gouvernement pour éliminer la pauvreté, les Volontaires ont apporté leur appui technique à la promotion de la femme, en renforçant les capacités institutionnelles des organisations non gouvernementales (ONG) et des organisations communautaires. En collaboration avec plus de 700 de ces organisations, ils ont lancé des initiatives qui visaient, notamment, à améliorer la gestion et les procédures administratives, à renforcer les systèmes de surveillance financière et à dispenser une formation sur des questions telles que le microcrédit. Ils ont également donné des conseils techniques concernant les petites activités rémunératrices. On s'est particulièrement attaché à faire participer les groupements de femmes et à cerner les activités prioritaires et les besoins de formation correspondants. Les Volontaires ont dispensé à quelque 1 500 responsables d'organisations de femmes une formation sur les questions d'égalité des sexes, ils ont mis sur pied des programmes d'alphabétisation et ils ont apporté leur appui pour l'octroi de microdons. Il est intéressant de constater que, parmi les ONG concernées, 23 se sont regroupées pour constituer le collectif d'associations Humara, qui est parvenu à mobiliser les ressources financières nécessaires pour créer son propre programme de microprojets sur trois ans.

37. En Équateur, dans la région du lac San Pablo-Imbakucha qui a été gravement touchée par la pauvreté et la dégradation de l'environnement, les Volontaires ont apporté leur appui aux organisations locales et à la population autochtone dans le cadre de la création d'activités rémunératrices qui respectent l'environnement. L'intervention des Volontaires – dans leur propre communauté, pour beaucoup – a essentiellement concerné la mobilisation des collectivités, le renforcement des capacités institutionnelles, les campagnes de sensibilisation et les programmes d'éducation en matière d'environnement, ainsi que l'instauration d'un système de microcrédit. On a encouragé les agriculteurs à diversifier leurs cultures, ce qui a permis d'offrir aux populations des produits plus variés tout en améliorant la sécurité alimentaire dans la région. La redécouverte et la vente de plantes traditionnellement utilisées à des fins médicinales a également permis de produire de nouveaux revenus. Plus de 8 000 personnes – des femmes autochtones, pour la plupart – ont été les bénéficiaires directs de ces innovations. De plus, en lançant de nouvelles activités fondées sur les formes existantes de volontariat et d'entraide dans la région, les Volontaires ont contribué à raffermir la valeur de ces traditions et le rôle qu'elles jouent dans la cohésion sociale entre communautés et à l'intérieur de celles-ci.

5. Appui à l'action du système des Nations Unies

38. Dans le cadre des programmes des organismes des Nations Unies, le volontariat est un facteur essentiel d'innovation, d'apprentissage réciproque et de productivité. Parce qu'il rend les individus autonomes, qu'il crée un esprit de solidarité, qu'il encourage la participation et qu'il instaure des réseaux de réciprocité, il constitue une force puissante qui permet d'atteindre des objectifs communs. À ce propos, le Programme, en mobilisant les Volontaires des Nations Unies et en encourageant le volontariat à l'échelon local, continue d'apporter un soutien important à pratiquement tous les fonds, programmes et institutions spécialisées du système des Nations Unies. Les Volontaires, qui interviennent essentiellement au niveau de la communauté, sont bien souvent un instrument important de l'Organisation, qui lui permet de traduire les politiques en mesures concrètes sur le plan local, d'offrir aux communautés la possibilité d'influer sur leur propre développement et d'y prendre part, ainsi que de renforcer les capacités locales afin de garantir des résultats durables. Outre le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), les Volontaires ont eu pour principaux partenaires le Département des opérations de maintien de la paix, le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets et le Programme alimentaire mondial (PAM). Les domaines dans lesquels ce partenariat s'est exercé sont très variés : secours humanitaires, consolidation de la paix, suivi du respect des droits de l'homme, supervision des élections, éducation sur le VIH/sida, application des technologies de l'information et de la communication, création de revenus, prise en compte des sexes, gestion de l'environnement et développement urbain. Au cours de la période considérée, on s'est attaché à mieux cerner la valeur ajoutée particulière des motivations des Volontaires et de leur esprit de solidarité lorsqu'ils répondent aux besoins et aux objectifs de leurs partenaires du système des Nations Unies, ainsi qu'à affiner les procédures d'orientation des Volontaires vers les différentes missions. Dans cet esprit, et afin de renforcer davantage la coopération entre le Programme des VNU et ses différents partenaires, des mémorandums d'accord ont été conclus ou sont sur le point de l'être avec un certain nombre d'organismes. La proportion de Volontaires ayant participé à des missions dans le cadre de cette coopération est estimée à 12 %.

C. Enseignements tirés des examens et évaluations

39. Au cours de l'exercice biennal, le Programme a procédé à 23 examens et évaluations thématiques de programme de pays ou de projets concernant les activités menées dans près de 40 pays. Tous ces examens ont, à deux exceptions près, été confiés à des experts indépendants qui, dans leurs conclusions, ont souligné les fonctions particulières du Programme des VNU ainsi que les mesures à prendre pour améliorer les résultats.

40. Dans le sens des conclusions mentionnées précédemment concernant les activités du Programme en matière de règlement des conflits et de rétablissement de la confiance (voir par. 33), plusieurs autres examens et évaluations ont décrit les Volontaires – atout essentiel des activités du Programme – comme étant extrêmement compétents, expérimentés, inventifs, doués de facultés d'adaptation et attentifs aux particularités culturelles. Les évaluations ont permis de dégager les

autres grandes lignes suivantes : la nécessité d'articuler plus nettement les indicateurs de référence et les indicateurs de succès, et d'établir des calendriers réalistes lors de l'élaboration des projets; les possibilités dont dispose le Programme pour mieux faire la preuve de l'apport particulier des Volontaires à des projets relatifs à un environnement spécifique; la nécessité d'adopter une approche plus stratégique pour l'action menée à l'échelon national dans le cadre du Programme.

41. Le Programme a entrepris d'incorporer dans toutes ses évaluations une analyse de l'apport des Volontaires aux initiatives en faveur du développement ainsi qu'un examen de leurs résultats dans le cadre de la promotion du volontariat. Au fur et à mesure que cette approche sera appliquée, les nouvelles évaluations s'affineront. Un système révisé d'établissement périodique de rapports sur le volontariat, lancé au cours du premier semestre de 2002, viendra compléter toutes ces mesures. Le Programme des VNU a systématiquement tiré un certain nombre d'enseignements des conclusions des évaluations menées, notamment grâce aux mécanismes suivants : ateliers thématiques pour la diffusion et l'incorporation des conclusions; remontée systématique de l'information au niveau de la conception des projets et des procédures d'adoption; plus grande participation du personnel à la direction et à l'exécution des évaluations. Les membres du personnel sont ainsi parvenus à mieux maîtriser le suivi des recommandations formulées dans les évaluations.

D. Consolidation des partenariats existants et constitution de nouveaux partenariats

42. Les activités du Programme des VNU sont articulées autour de l'idée d'un réseau qui puise sa force dans les relations et les partenariats stratégiques institués aux niveaux mondial, régional et national. Fort de son rôle de centre de coordination pour l'Année internationale des volontaires, le Programme des VNU a considérablement étendu sa base de partenariats, lesquels se sont avérés extrêmement utiles pour renforcer la mise en oeuvre des programmes, produire de nouvelles ressources permettant d'étendre le champ des activités, et mieux faire connaître le volontariat en tant qu'outil du développement.

43. Le Programme a établi des contacts avec diverses entreprises du secteur privé dans le dessein de les faire participer au développement à travers le volontariat d'entreprise. Jusqu'à présent, deux grandes entreprises – une grosse entreprise américaine de l'industrie alimentaire et une société française de services d'approvisionnement en eau et en énergie, l'un des plus grands prestataires au monde dans ce secteur –, qui ont toutes deux adhéré au Pacte mondial proposé par l'ONU, ont conclu des accords de coopération. Des négociations ont également été menées jusqu'à un stade avancé avec une troisième entreprise, en Allemagne. Dans le cadre de ces accords, les entreprises mettent leurs employés à disposition et les soutiennent en tant que Volontaires des Nations Unies dans le cadre de missions à court terme qui répondent à des demandes émanant de pays bénéficiant du programme. Le Programme des VNU a également dirigé une initiative qui visait à mieux faire comprendre la notion de responsabilité sociale des entreprises dans les pays en développement et les économies en transition. À cette fin, un partenariat visant à appuyer les travaux de recherche sur l'évolution actuelle des relations entre les entreprises et les collectivités a été instauré avec une organisation non gouvernementale établie au Royaume-Uni. Des Volontaires sont ainsi intervenus dans différents pays – Afrique du Sud, Brésil, Ghana, Inde, Kazakhstan, Liban,

Nigéria et Philippines – pour mener des travaux de recherche et explorer ensuite les possibilités de mise en place d'activités communes avec la participation de volontaires nationaux et internationaux.

44. En ce qui concerne l'action des VNU dans le domaine des technologies de l'information et de la communication, le cadre de coopération avec le Service des technologies de l'information des Nations Unies, qui vise à renforcer les capacités d'utilisation et de mise en oeuvre des technologies de l'information et de la communication pour le développement par le volontariat, illustre combien la synergie entre partenaires différents, dont les ressources et les compétences sont complémentaires, peut s'avérer un outil puissant de développement. Comme suite à la création par une société internationale de technologie de l'information – avec la participation du PNUD, du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) et de l'Agency for International Development des États-Unis (USAID) – d'écoles virtuelles dans 20 pays parmi les moins avancés, les Volontaires ont étendu le rayon d'action de ces écoles de façon à permettre aux couches défavorisées de la population d'accéder à une formation. Ils ont également établi des contacts avec divers établissements universitaires dans le but de mobiliser des volontaires parmi les étudiants et les enseignants qui avaient des connaissances et des compétences particulières en réseaux informatiques. Un accord a été conclu avec une université américaine, à la suite duquel des volontaires ont été déployés. On a également engagé avec une université espagnole un débat sur le lancement d'un programme analogue.

45. Au cours de l'exercice biennal, un expert indépendant a effectué une étude pour évaluer les relations entre le Programme et 25 de ses organisations partenaires, à savoir des organismes nationaux qui jouent un rôle important en aidant le Programme à mobiliser les ressources humaines et financières nécessaires. Cette étude était la troisième du genre menée depuis 1998. La majorité des organisations concernées par l'étude ont signalé que les Volontaires des Nations Unies avaient, au cours de ces dernières années, amélioré leur réputation et s'étaient dotés d'une image de marque distincte, désormais articulée autour des principes, des valeurs, des personnes et des actes associés au volontariat, aux échelons national et international. En outre, les organisations ne perçoivent plus le Programme comme une simple agence de placement de volontaires. Parmi les autres points forts relevés dans l'étude, on peut citer la mission d'initiateur et de facilitateur des échanges Sud-Sud assumée par le Programme, ainsi que son ouverture, son utilité et sa crédibilité croissantes en tant qu'organisation. Les organisations partenaires se tournent désormais vers les Volontaires pour leur confier de plus grandes responsabilités dans la promotion de la mission des volontaires en matière de coopération technique. De ce point de vue, on encourage les Volontaires à continuer de chercher à améliorer leurs méthodes d'analyse et de mesure de la valeur ajoutée apportée par les missions aux processus de développement et à la promotion du volontariat, puis à diffuser systématiquement les résultats de ces analyses.

E. 2001, Année internationale des volontaires : le rôle des Volontaires des Nations Unies en tant que centre de coordination

46. Dans sa résolution A/52/17 du 20 novembre 1997, l'Assemblée générale, prenant note avec satisfaction de la résolution 1997/44 adoptée par le Conseil économique et social, a proclamé l'année 2001 Année internationale des volontaires, et a invité « les gouvernements, les organismes des Nations Unies, les organisations intergouvernementales, les organisations de volontaires, les organisations non gouvernementales et les organisations communautaires à collaborer en vue de définir les moyens de mieux faire connaître, faciliter, coordonner et promouvoir le volontariat, dans le cadre des préparatifs et de la célébration de l'Année ». Elle a également désigné le Programme des Volontaires des Nations Unies, sans préjudice des priorités du moment, comme centre de coordination des préparatifs, de la célébration et du suivi de l'Année.

47. Conformément au mandat qui leur avait été confié par l'Assemblée générale et dans le but de garantir l'esprit d'ouverture et la dimension mondiale de l'événement, les Volontaires des Nations Unies ont lancé une grande campagne de sensibilisation qui visait à favoriser la prise de conscience du rôle important joué par les volontaires dans le développement social et économique, à stimuler les débats sur la notion de volontariat, ainsi qu'à faire largement connaître l'Année internationale des volontaires et les objectifs correspondants. Les initiatives et les actions spéciales qui ont été menées aux échelons national, régional et mondial pour remplir le mandat confié aux Volontaires sont présentées ci-après.

48. En tant que centre de coordination, les Volontaires ont constitué une équipe chargée de faciliter la coordination de l'Année internationale des volontaires. Ils ont également mobilisé les ressources nécessaires au soutien de toutes leurs activités liées à la célébration de l'Année. Le site Web interactif en quatre langues consacré à l'Année, qui a été mis sur pied par les Volontaires, a constitué l'un des moyens d'information présentant le meilleur rapport coût-efficacité et offrant la plus grande portée. Plus de 21 000 organisations ou particuliers s'y sont inscrits et se sont lancés dans un échange actif de points de vue et de données d'expérience, sous l'animation du Programme et portant sur les questions de politiques, la mise en oeuvre de réglementations appropriées et les bonnes pratiques en matière de volontariat. Le site est devenu une plaque tournante pour l'information, les volontaires y faisant part des derniers événements et l'information étant ainsi répercutée dans le monde entier. De fait, le site s'est transformé en portail de volontaires pour le vaste réseau d'organisations, de chercheurs, de gouvernements et de partenaires de l'ONU. À partir des éléments affichés sur le site Web, les Volontaires ont créé et diffusé auprès de plus de 14 000 abonnés une lettre d'information électronique mensuelle. Et pour atteindre ceux qui n'ont pas accès à l'Internet, des supports d'information et des supports promotionnels ont été distribués par l'intermédiaire des bureaux de pays du PNUD, de groupements de la société civile et d'organisations de liaison avec les ONG.

49. Dans le cadre de leurs activités de mobilisation, les Volontaires ont favorisé le débat sur l'utilité et les apports du volontariat, ainsi que sur sa contribution au développement. Ce débat est né d'initiatives lancées par les Volontaires, qui ont permis d'organiser des réunions d'experts internationaux en matière de volontariat et de publier deux rapports faisant état de mesures recommandées aux

gouvernements dans le cadre des différentes formes de volontariat, notamment sur leur contribution au développement économique et social. Dans le même ordre d'idées, les Volontaires ont instauré un partenariat avec des chercheurs appartenant à des pays qui avaient, par le passé, chiffré la valeur économique et sociale des travaux des volontaires, avec pour objectif d'élaborer un ensemble d'outils permettant de prendre la mesure du volontariat. Au début de 2001, après sa diffusion par les Volontaires, cet ensemble d'outils a été utilisé par plusieurs pays en développement qui souhaitaient définir leurs propres indicateurs pour l'évaluation de la contribution des volontaires à l'échelon national. En partenariat avec un centre universitaire allemand de recherche sur le développement, les Volontaires ont également effectué une étude comparative quantitative et qualitative sur le volontariat dans des pays ayant des niveaux de revenus différents. Le 5 décembre 2001, pour coïncider avec la date officielle de clôture de l'Année internationale, les Volontaires ont publié un rapport sur le volontariat et le système des Nations Unies, élaboré en consultation avec un grand nombre d'organisations appartenant à la famille des Nations Unies. Outre qu'il offre un aperçu des diverses formes d'expression du volontariat dans les activités du système, ce rapport permet de conclure que le volontariat est véritablement la pierre angulaire des idéaux et de la mission de l'ONU.

50. À l'échelon national, les Volontaires se sont attachés à inciter et aider les pays en développement à se préparer en vue de l'Année internationale des volontaires, notamment par la constitution de comités directeurs nationaux, devenus depuis lors le moteur des activités menées pour mettre en oeuvre les objectifs de l'Année. À la fin de 2001, il existait 125 comités nationaux et 14 comités municipaux. Parmi les initiatives spéciales lancées par les Volontaires pour faciliter l'action des comités dans les pays en développement et garantir les effets à long terme de leurs efforts, on peut citer les suivantes : appui à la planification d'activités pour l'Année, création de réseaux d'échange de renseignements entre les parties prenantes aux échelons régional et national, et instauration, à l'échelle des comités, d'un débat sur leur utilité éventuelle après la fin de l'Année. La mise en contact des intervenants à l'échelon régional est venue renforcer encore toutes ces initiatives. Les huit ateliers régionaux organisés en Afrique du Sud, au Bangladesh, au Guatemala, au Kazakhstan, au Maroc, au Nigéria, au Suriname et en Thaïlande ont vu la participation de plus de 470 personnes provenant de 60 pays différents et représentant les gouvernements, les organisations de la société civile, les milieux universitaires et les médias. Les Volontaires ont également recruté 50 Volontaires nationaux, soutenus par les bureaux de pays du PNUD, pour aider les comités nationaux à mettre en oeuvre leurs projets pour l'Année.

51. À l'échelon mondial, le Programme des Volontaires des Nations Unies a apporté son appui et a participé à des réunions et ateliers internationaux d'importance, tenus en divers lieux (Amsterdam, Genève, La Havane, New Delhi, New York, Prague, Rio de Janeiro, Sénégal, Tokyo et Vancouver). Il a aussi activement coopéré avec divers organes intergouvernementaux pour faire en sorte que la contribution des Volontaires à leurs programmes de travail et aux décisions prises lors des conférences soit reconnue à sa juste valeur. C'est ainsi que, lors de sa vingt-quatrième session extraordinaire consacrée à l'examen et à l'évaluation de la suite donnée au Sommet mondial pour le développement social, l'Assemblée générale a adopté la résolution S-24/2 selon laquelle, aux termes de l'Engagement 4, il convient de « promouvoir la contribution que le bénévolat peut apporter à

l'instauration de sociétés soucieuses du bien-être de leurs différents groupes comme mécanisme supplémentaire de promotion de l'intégration sociale » (document A/S-24/10, par. 54, p. 26). De même, l'Assemblée a, dans sa résolution 56/38 du 5 décembre 2001, demandé à tous les gouvernements et à tous les organismes des Nations Unies d'accorder l'attention voulue aux recommandations énoncées sur les moyens par lesquels les gouvernements et les organismes des Nations Unies pourraient soutenir le volontariat. Reconnaissant le rôle que joue le Programme des Volontaires des Nations Unies, en tant qu'aile bénévole du système des Nations Unies et par son action de promotion du volontariat, l'Assemblée a recommandé de « puiser dans l'expérience acquise par le Programme des Volontaires des Nations Unies, en tant que coordonnateur de l'Année internationale des volontaires, pour ce qui est de faire reconnaître le bénévolat à sa juste valeur, de faciliter l'action bénévole, de favoriser la création de réseaux et de mobiliser des bénévoles ». Les États Membres ont également prié le Secrétaire général de présenter à l'Assemblée générale, lors de sa cinquante-septième session, un rapport sur les résultats de l'Année internationale des volontaires et son suivi. Une compilation des résolutions relatives au volontariat adoptées par l'Assemblée générale et d'autres organes intergouvernementaux sera présentée au Conseil d'administration lors de sa session annuelle. Le nombre croissant de dispositions prises au niveau international laisse une trace durable de l'Année internationale des volontaires, qui souligne combien il est bénéfique de prendre en considération le volontariat lors de la conception et de la mise en oeuvre des politiques économiques et sociales.

52. Le Programme a appelé le secteur privé à prendre part à l'oeuvre de sensibilisation sur les apports variés et non négligeables des volontaires dans le monde. On peut citer l'exemple de la campagne de communication réalisée en collaboration avec un fabricant de vêtements italien et lancée dans une trentaine de pays de quatre régions différentes, au cours de laquelle des photos de volontaires à l'oeuvre ont été diffusées par voie de presse et d'affichage. En outre, un numéro spécial de la revue trimestrielle largement diffusée de la firme a été consacré au volontariat et à ses multiples formes, ce qui a permis de sensibiliser un plus vaste public au rôle des volontaires et du bénévolat dans la société. Un fabricant allemand, par ailleurs, a également apporté son appui à l'Année internationale des volontaires dans le cadre de la campagne de sensibilisation au VIH/sida menée en Afrique par le Programme (voir par. 25), et une société de radiotélévision américaine a produit, gratuitement et sans obligation, des cassettes vidéo consacrées aux activités de volontariat, qui ont été diffusées lors des cérémonies d'ouverture et de clôture de l'Année.

53. Pour conférer à l'Année internationale des volontaires une meilleure image aux niveaux national et international, le Secrétaire général a invité un groupe de personnes éminentes représentant les différentes régions et les différentes facettes du volontariat à apporter son appui à l'ensemble des activités entreprises au cours de l'Année. Ce groupe était notamment composé des personnes suivantes : S. A. R. Felipe de Borbón, Prince des Asturies; M. Jerry Rawlings, ancien Président du Ghana; Mme Anita Roddick, chef d'entreprise célèbre pour son engagement dans le volontariat d'entreprise; et Mme Nafis Sadiq, ancienne Directrice exécutive du FNUAP et Conseillère spéciale du Secrétaire général. Le fait que ces personnes éminentes ont pris part aux réunions internationales, aux missions et aux activités sur le terrain a permis de mieux faire connaître l'action des volontaires et leur contribution.

III. Gestion des ressources

A. Ressources financières

54. On trouvera à l'annexe II un tableau présentant le financement du Programme des Volontaires des Nations Unies dans son ensemble. Les informations indiquées dans la section des ressources ordinaires ont trait au Fonds bénévole spécial. Les autres ressources concernent a) les contributions en espèces versées directement au Programme au titre de fonds d'affectation spéciale, d'autres arrangements de cofinancement et du budget biennal d'appui (environ 30 %); et b) les missions de Volontaires directement financées par les institutions et les partenaires de Programme (environ 70 %). Bien que ces missions ne fassent pas l'objet de contributions en espèces versées directement au Programme, elles figurent cependant dans le tableau de manière à fournir un ordre de grandeur réel, sur le plan financier, des activités des VNU. L'annexe III répertorie, pays par pays, les contributions en espèces versées au Programme.

55. Ainsi qu'il est indiqué à l'annexe II, le montant total pour les activités entreprises en 2000-2001 a été estimé à 210,3 millions de dollars, soit 40 % de plus qu'en 1998-1999. Sur ce total, 12 millions de dollars (environ 6 %) ont été imputés sur le Fonds bénévole spécial et 198,3 millions de dollars (environ 94 %) provenaient d'autres sources. On prévoit une légère baisse de la valeur totale des activités pour l'exercice biennal actuel en raison des effets combinés de la croissance du Fonds bénévole spécial, des fonds d'affectation spéciale, des autres activités de cofinancement et des activités financées par les institutions, fonds et programmes des Nations Unies partenaires, et d'une réduction des activités des grandes opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Cette réduction tient compte de la baisse envisagée des principales activités au Kosovo, au Timor oriental et au Guatemala qui, d'après les prévisions, sera partiellement compensée par une plus grande participation à d'autres missions.

1. Fonds bénévole spécial

56. Au cours de l'exercice 2000-2001, un total de 13,3 millions de dollars a été approuvé au titre du Fonds bénévole spécial pour de nouveaux projets pilotes et expérimentaux. Les dépenses totales pendant la période se sont élevées à 12 millions de dollars, soit près de deux fois plus que pendant la période 1998-1999. Sur le solde des ressources qui s'élevait à 25,9 millions de dollars au 31 décembre 2001, un total de 12,9 millions de dollars a été intégralement engagé sous forme de budgets approuvés pour les années à venir. En ce qui concerne les ressources non engagées, s'élevant à 11 millions de dollars, un ensemble de projets représentant 8 millions de dollars a déjà été mis au point, comprenant six grandes initiatives visant à compléter les programmes du PNUD dans le domaine de la gestion démocratique des affaires publiques.

2. Autres ressources

57. Les activités financées par des ressources autres que celles provenant du Fonds bénévole spécial ont représenté 198,3 millions de dollars, soit 94 % du total. Sur les 164,9 millions de dollars consacrés aux dépenses afférentes aux programmes, environ 21 % de cette somme provenait des ressources destinées aux programmes du PNUD, environ 18 % des ressources des autres institutions spécialisées, fonds et

programmes du système des Nations Unies, environ 48 % des missions du Département des opérations de maintien de la paix et 13 % de fonds d'affectation spéciale, du financement intégral et d'autres arrangements de cofinancement.

3. Budget biennal d'appui

58. S'agissant du budget biennal d'appui pour les VNU, le Conseil d'administration a approuvé, par sa décision 2001/13 du 14 septembre 2001, les propositions de l'Administrateur figurant dans le document DP/2001/21. Conformément à ces propositions, le budget d'appui du Programme, englobant toutes les ressources, est estimé à 34,4 millions de dollars pour l'exercice 2002-2003. Sur ce total, la composante financée par les contributions volontaires versées au PNUD doit encore baisser pour être ramenée à 24,5 millions de dollars, soit 25 % de moins qu'en 1996-1997. Pour réaliser cette réduction, une approche à deux volets a été suivie par le passé et continuera à être appliquée en 2002-2003 : a) une réduction générale des coûts et une augmentation de l'efficacité; et b) l'imputation des recettes afférentes aux missions de Volontaires qui ne sont pas financées par les ressources des programmes du PNUD. La part du budget d'appui des VNU financée par des ressources autres que celles du PNUD devrait augmenter nettement et passer à 10 millions de dollars en 2002-2003, ce qui cadre parfaitement avec le fait que le Programme a connu sa plus forte croissance dans les activités non financées par le PNUD.

B. Volontaires

59. Au cours de l'exercice biennal, le Programme des VNU a continué à chercher des moyens de simplifier le processus de candidature et d'étendre son rayon d'action. En plus de ses méthodes traditionnelles de recrutement par les bureaux de pays du PNUD et les organisations partenaires qui se poursuivent, le Programme a mis en place un processus de candidatures en ligne. Ce système a permis d'accélérer le traitement des candidatures et le recrutement de volontaires, et a facilité l'ajustement des différentes capacités au sein des 108 catégories professionnelles de la liste des VNU. Il a également contribué à élargir la base de recrutement des VNU. Depuis le lancement de cet outil, le nombre de nationalités représentées sur la liste est passé de 156 en 1999 à 174 en 2001. Fait tout aussi important, le système de candidatures en ligne permet d'orienter le nombre croissant de personnes intéressées par des activités bénévoles, mais qui n'ont pas le profil correspondant aux Volontaires des Nations Unies, vers d'autres possibilités. Une équipe d'experts du Secrétariat chargée d'évaluer les méthodes comparables dans les organismes des Nations Unies a estimé que le système des VNU qui gère l'inscription, l'identification et l'administration des Volontaires des Nations Unies était probablement le meilleur programme de gestion des ressources humaines mis en place au sein de l'Organisation à ce jour.

60. Respectant son engagement de multiplier les possibilités permettant aux bénévoles d'offrir leurs services, le Programme des VNU a lancé deux nouvelles initiatives pendant la période considérée. La première est l'introduction d'un service de volontariat en ligne dans le cadre du site Web <netaid.org>. Ce service offre de nouvelles possibilités pour de nombreux particuliers de mettre leurs aptitudes et leur temps au service du développement. Il permet aux organisations d'avoir accès à des connaissances et des compétences. Depuis le lancement du système en mars 2000,

près de 9 000 personnes originaires de 160 pays ont offert leurs services. Parmi elles, environ 3 000 ont effectué des missions, comme des tâches de traduction et d'édition, le conseil juridique et le tutorat, pour le compte d'institutions hôtes dans près de 60 pays. Près des deux tiers des volontaires en ligne étaient des femmes, dont beaucoup originaires de pays en développement, ce qui montre une augmentation importante du volontariat Sud-Sud. Une volontaire en ligne qui s'est associée à une ONG ougandaise gérée par des handicapés et pour des handicapés en est arrivée à administrer un groupe de 150 personnes fournissant un appui en ligne. Ce groupe constitue désormais le département virtuel de l'organisation, effectuant des tâches comme la conception de pages d'accueil, la recherche et la formulation de propositions de projets. Cet exemple montre le vaste potentiel et la nature novatrice du volontariat en ligne. On s'attend par ailleurs à ce que le volontariat en ligne devienne un moyen efficace pour les volontaires des VNU rentrés dans leur pays de poursuivre leurs efforts, reliant ainsi les missions en ligne et sur le terrain en faveur du développement.

61. Du fait de son engagement envers la promotion et la création de possibilités de volontariat pour les jeunes, le Programme a également lancé un système de stages. Pendant la période considérée, près de 40 stagiaires, récemment diplômés d'une université, ont travaillé dans des pays en développement dans des domaines comme la réforme judiciaire, l'assistance aux réfugiés, la mise au point de campagnes d'alphabétisation et l'application des techniques de l'information et de la communication. Appuyant divers partenaires du système des Nations Unies, ces stagiaires des VNU ont mieux compris le potentiel de l'action de volontariat pour le changement et ont contribué au développement global du pays hôte.

62. Devant le nombre croissant de Volontaires opérant dans des régions en crise, le Programme, en collaboration avec le Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les questions de sécurité et les institutions partenaires, a mené des activités visant à accroître la sécurité des Volontaires des Nations Unies. Ces mesures complètent le système de gestion de la sécurité des Nations Unies au niveau national, dans lequel les VNU sont pleinement intégrés. Plus précisément, des missions ont été entreprises pour évaluer la situation en matière de sécurité et renforcer les conditions de sécurité pour les VNU affectés à des lieux d'affectation plus dangereux. Une série d'ateliers sur la sûreté et la sécurité destinés aux administrateurs de programme et aux assistants administratifs des VNU a rassemblé 76 participants de 38 pays. En organisant des ateliers de suivi dans leurs pays hôtes respectifs, ces participants ont fait passer l'information à près de 1 500 membres des VNU.

C. Gestion et administration

63. Les mesures prises dans le domaine de la gestion et de l'administration ont consolidé les succès des années précédentes et sont décrites dans le document DP/2000/24. Les activités générales respectent un cadre bien établi de valeurs et de principes d'opération et sept objectifs de planification principaux concernant les politiques; l'Année internationale des volontaires; les partenariats; les individus; les résultats; les ressources extérieures; et les ressources internes.

64. En 2000-2001, le Programme a procédé à un exercice de repositionnement; dans le cadre de ce processus, il a réévalué sa position et son rôle en tant que

partenaire du développement et d'avocat du volontariat et a identifié les principales caractéristiques qui façonnent le Programme. Cela a permis au personnel de mieux comprendre l'idéal du Programme et de se déclarer prêt à suivre l'orientation stratégique du Programme pour l'avenir. La mise au point d'une nouvelle structure d'organisation, dans le cadre de ce repositionnement, a permis de mieux faire connaître le Programme comme branche du volontariat au sein du système des Nations Unies.

65. Conformément à sa mission de promotion d'un apprentissage efficace, le Programme a mis en place une équipe chargée d'identifier les moyens de renforcer les capacités et les connaissances du personnel du Programme. Davantage d'importance a été accordée aux activités d'enseignement en équipe, la formation sur place, l'enseignement entre collègues, les arrangements de tutorat et la formation des formateurs. Cette approche a conduit à une plus grande responsabilisation du personnel pour ce qui est de l'amélioration des compétences de base, à une interaction plus efficace entre les groupes et à une meilleure communication interne. Toujours soucieux d'aider les administrateurs de programmes et les assistants administratifs des VNU opérant au niveau des pays, le Programme a mis en place un dossier d'informations général par pays qui servira de guide aux bénévoles des VNU récemment arrivés.

66. Au cours de l'exercice biennal, le Programme a pris plusieurs mesures pour maximiser les gains d'efficacité. Trois ans après le lancement des nouveaux schémas de travail, le Programme a réévalué l'effet de ces mesures. Les recommandations découlant de cet examen ont ensuite été intégrées dans le plan de travail du Programme. Le Programme a également mis en place un logiciel d'intégration pour obtenir une intégration sans heurt des systèmes informatiques dans tous ses domaines d'intervention. Cela a contribué à une plus grande simplification des méthodes de travail du Programme et à une amélioration de la qualité de l'information de gestion. À compter du 1er janvier 2000, une approche plus simple a été suivie pour l'appui apporté par les bureaux de pays du PNUD aux activités des VNU sur le terrain. Cette approche a été mise au point conjointement par le Programme et le Bureau de la gestion du Bureau du budget du PNUD, afin de rationaliser les processus conformément aux objectifs fixés dans les plans d'action de l'Administrateur pour 2000-2003. Les avantages de cette nouvelle approche sont que : a) elle donne une motivation aux bureaux de pays; b) elle est facile à administrer et réduit des coûts de transaction relativement élevés; et c) elle est appliquée dans tout le système de façon transparente et souple.

IV. Défis et opportunités

67. L'Année internationale des volontaires a été une occasion unique pour mettre en évidence les contributions majeures du volontariat et des volontaires au développement économique et social dans le monde entier. Cela a donné une occasion unique au système des Nations Unies et au Programme des Volontaires des Nations Unies de tirer parti de l'élan imprimé par l'Année internationale pour galvaniser la force puissante des volontaires à l'appui des objectifs de développement du Millénaire. Toutefois, pour y parvenir, il est important d'éliminer, lorsqu'ils existent, les clichés associés au volontariat et, par extension, au Programme lui-même. Pour relever ce défi, il est important de comprendre que c'est grâce à des formes collectives d'action bénévole que les victimes de la pauvreté

peuvent participer à la société et contribuer à leur propre développement. Ces contributions sont rarement visibles dans les livres comptables des nations. Trop souvent, on a l'impression d'un mouvement combiné de bénévoles allant du nord vers le sud, alors que la réalité est bien différente. Par ailleurs, pour beaucoup de gens, les contributions bénévoles vont de soi et sont donc fréquemment sous-évaluées, ce qui prive les décideurs et les communautés d'un potentiel de ressources précieuses. Le Programme continuera à mobiliser des volontaires pour participer aux programmes des organisations partenaires. Il s'agira toutefois de légitimer le rôle joué par le Programme pour promouvoir la dimension du volontariat dans toute la gamme d'activités de paix et de développement des Nations Unies et de veiller à ce que les bénévoles du Programme des VNU deviennent les meilleurs avocats du volontariat en tant que facteur de développement.

68. Dans ce cadre général, la communauté internationale aura toujours des difficultés pour trouver les approches appropriées afin de répondre au nombre croissant de conflits armés et de catastrophes naturelles dans les pays bénéficiant d'un programme. Pour compléter et appuyer les initiatives de ses partenaires du système des Nations Unies à cet égard, le Programme doit non seulement utiliser les ressources humaines bénévoles disponibles grâce à ses mécanismes traditionnels de recrutement, mais continuer également à envisager de nouvelles possibilités pour que les particuliers s'engagent dans le volontariat. La stratégie actuelle du Programme consistant à tirer parti des capacités d'expatriés afghans qui souhaitent contribuer à la reconstruction de leur pays en qualité de Volontaires des Nations Unies est un exemple du potentiel qu'offre le Programme.

69. Des initiatives comme le programme de volontariat en ligne géré par le Programme sont un autre exemple de la façon dont les VNU peuvent faire participer de plus en plus de particuliers à la coopération au service du développement. En effet, alors qu'il a fallu 30 ans pour mettre en place le cadre annuel de 5 000 Volontaires sur le terrain, il n'a fallu que 30 mois pour mobiliser 5 000 Volontaires en ligne. L'opportunité qui se présente est de créer des synergies entre les Volontaires sur le terrain et en ligne de l'organisation afin de maximiser le potentiel de ces technologies pour inspirer la solidarité mondiale à l'ère de la mondialisation.

70. On ne saurait trop insister sur le rôle central du PNUD pour concrétiser les nouvelles opportunités qui s'offrent au Programme des VNU. Géré par le PNUD, le Programme a, grâce à ses Volontaires, la possibilité de veiller à ce que la concertation tienne compte des réalités locales et se traduise ensuite en action sur le terrain. Il incombe aux deux organisations d'y veiller grâce à leur programme commun.

71. Les informations figurant au chapitre III montrent que seulement 6 % des activités des VNU sont financées au titre du Fonds bénévole spécial. Bien que ce fonds soit limité, c'est un élément crucial pour aider le PNUD et les VNU à entreprendre des activités créatives et novatrices sur le terrain, conçues pour montrer le rôle que le volontariat et les volontaires peuvent jouer dans le développement économique et social. Sans le Fonds bénévole spécial, les VNU n'auraient pas été en mesure de prendre certaines initiatives et de lancer certaines des innovations qui sont maintenant à leur crédit et ont fait leur réputation. Les soldes non engagés des années précédentes ont désormais été programmés. Il est donc important que les contributions annuelles au Fonds bénévole spécial passent du niveau actuel d'environ 3,5 millions de dollars par an à un seuil de 10 millions de dollars par an.

L'Administrateur estime que 10 millions de dollars est le niveau optimal à atteindre pour conserver l'équilibre des initiatives expérimentales nécessaires pour continuer d'améliorer le rôle joué par les VNU à l'appui du développement par la promotion du volontariat et la mobilisation de volontaires.

Annexe I

**Aperçu statistique des Volontaires des Nations Unies
Missions et volontaires par région, origine et sexe, 1998-2001**

Missions de VNU	1998		1999		2000		2001									
	Inter- national	National	Pour- centage	Inter- national	National	Pour- centage	Inter- national	National								
Total	4 047	4 755	5 181	5 432												
Région																
Afrique	1 305	403	1 708	42	1 280	430	1 710	36	1 147	429	1 576	30	1 058	520	1 578	29
Asie et Pacifique	650	286	936	23	1 225	272	1 497	31	1 180	302	1 482	29	1 658	444	2 102	39
États arabes	183	78	261	7	166	86	252	5	167	119	286	6	103	157	260	5
Europe et Communauté d'États indépendants	246	252	498	12	380	178	558	12	966	153	1 119	22	647	133	780	14
Amérique latine et Caraïbes	436	208	644	16	444	294	738	16	479	239	718	14	434	278	712	13
Total	2 820	1 227	4 047	100	3 495	1 260	4 755	100	3 939	1 242	5 181	100	3 900	1 532	5 432	100
Pourcentage	70	30	100		74	26	100		76	24	100		72	28	100	
<i>Volontaires des Nations Unies</i>																
Total	3 643	4 383	4 780	5 090												
Origine																
Pays industrialisés	1 179			32	1 561			36	1 597			33	1 743			34
Pays en développement	2 464			68	2 822			64	3 183			67	3 347			66
Sexe																
Masculin	2 283			63	2 811			64	3 086			65	3 207			63
Féminin	1 360			37	1 572			36	1 694			35	1 883			37

Annexe II

Tableau de planification des ressources des VNU

Prévision concernant les ressources disponibles
et leur utilisation

(En millions de dollars des États-Unis)

Ressources disponibles	2000-2001			2002-2003		
	Ressources ordinaires (FBS)	Autres ressources	Total des ressources	Ressources ordinaires (FBS)	Autres ressources	Total des ressources
Solde en début d'exercice	26,5	24,4	50,9	25,9	38,9	64,8
Recettes						
Contributions ^a	6,9	210,5	217,4	10,0	201,0	211,0
Intérêts, autres revenus et coûts standard externes (nets)	4,6	2,2	6,8	2,5	2,0	4,5
Total	38,0	237,2	275,2	38,4	241,9	280,3
Utilisation des ressources						
A. Dépenses afférentes aux programmes	11,7	164,9	176,5	16,0	157,0	173,0
B. Transferts nets/ajustements	0,4	0,8	1,2	–	–	–
C. Budget biennal d'appui						
Appui aux programmes		23,0	23,0		23,5	23,5
Gestion et administration		9,5	9,5		10,0	10,0
Total	12,0	198,3	210,3	16,0	190,5	206,5
Solde en fin d'exercice	25,9	38,9	64,8	22,4	51,4	73,8
Engagements sur les exercices à venir						
A. Projets, appui aux programmes, gestion et administration	12,9	31,6	44,5	15,4	43,9	59,3
B. Coûts externes afférents aux Volontaires des Nations Unies en service	2,0	–	2,0	2,0	–	2,0
Total des engagements	14,9	31,6	46,5	17,4	43,9	61,3
Solde en fin d'exercice (ressources non engagées)	11,0	7,2	18,3	5,0	7,5	12,5

Note : Les chiffres étant arrondis, les totaux (partiels) peuvent différer légèrement de la somme des différents éléments.

FBS = Fonds bénévole spécial.

^a Y compris, au titre des autres ressources, le budget biennal d'appui des VNU, qui fait partie des crédits ouverts au PNUD pour l'exercice biennal.

Annexe III

Contributions en espèces aux ressources des VNU pendant l'exercice biennal 2000-2001

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Pays donateur</i>	<i>Ressources ordinaires</i>	<i>Autres ressources*</i>		Total
		<i>Gouvernements</i>	<i>Autres donateurs</i>	
Allemagne**	3 254,7	437,2	46,8	3 738,7
Australie			152,6	152,6
Autriche**	101,0			101,0
Bangladesh	2,0			2,0
Belgique**		3 317,0		3 317,0
Bhoutan	1,4			1,4
Burkina Faso	3,6			3,6
Canada	130,0	83,0	46,0	259,0
Chine	60,0			60,0
Chypre	4,9			4,9
Danemark			453,9	453,9
Espagne		3 518,1		3 518,1
États-Unis d'Amérique	200,0			200,0
Finlande		2 647,8		2 647,8
France	138,4	136,5		274,9
Inde	30,0			30,0
Irlande	866,6	239,6	633,3	1 739,5
Italie	131,3	3 324,7		3 456,0
Japon		5 866,0	1 975,0	7 841,0
Lesotho	1,3			1,3
Nouvelle-Zélande		4,3		4,3
Panama	0,5			0,5
Pays-Bas	613,7		1 180,8	1 794,6
Pérou			2,2	2,2
République arabe syrienne	2,9			2,9
République de Corée		400,0		400,0
République tchèque	62,7	80,7		143,4
Royaume-Uni**		700,4		700,4
Saint-Marin		35,0		35,0
Sri Lanka	3,0			3,0
Suède	294,4	462,1	72,4	828,9
Suisse	679,8	527,9		1 207,7
Thaïlande	4,9			4,9
Turquie	50,0			50,0
Autres donateurs***	245,5		1 536,9	1 782,3
Total	6 882,7	21 780,4	6 099,9	34 762,8

* Les autres ressources comprennent les fonds d'affectation spéciale, le financement intégral des missions des VNU et la participation aux coûts.

** Y compris les contributions reçues en 2002 pour l'année 2001.

*** Représente les contributions provenant du secteur privé, de fondations, d'institutions financières internationales et d'organismes des Nations Unies.